



COPEAUX DE PRESSE

La revue de presse de novembre 2020

Sommaire

- La Forêt Privée du 1^{er} novembre 2020 p/2
- La Maison écologique du 1^{er} novembre 2020 p/3
- L'Agriculture Dromoise du 5 novembre 2020 p/5
- L'information agricole du Rhône du 5 novembre 2020 p/6
- Paysans de la Loire du 6 novembre 2020 p/7
- Le Bois International du 7 novembre 2020 p/8
- Avenir-agricole-ardeche.fr du 9 novembre 2020 p/10
- Télégrenoble le Jt du 10 novembre 2020 p/12
- 12/13 Edition Rhône Alpes du 12 novembre 2020 p/13
- Terre des Savoies du 13 novembre 2020 p/14
- CMPBOIS.com du 18 novembre 2020 p/15
- Notre agglo du Puy en Velay # 5 du 2^{ème} semestre 2020 p/16
- Reflets d'Allier Novembre Décembre 202 p/18
- Le Semeur du 27 novembre 2020 p/19
- L'Exploitant Agricole de Saône et Loire du 27 novembre 2020 p/20

>> **Fibois Aura s'allie au fonds de dotation Plantons pour l'avenir**

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes et le fonds de dotation «Plantons pour l'avenir» ont signé le 6 octobre une convention de partenariat. «Les besoins de renouvellement et reboisement des forêts françaises sont croissants [...] Les moyens manquent aux forestiers pour assurer pleinement ce renouvellement», explique l'interprofession régionale de la filière forêt-bois. «Dans ce contexte, l'association «Sylv'Acctes, des forêts pour demain», – aujourd'hui présente sur vingt massifs avec 500 sylviculteurs engagés –, avait été créée en 2015 à l'initiative de la région Rhône-Alpes, de la métropole de Lyon et de la banque Neufilize. Pour compléter, Fibois s'est engagé au côté du fonds Plantons pour l'avenir afin d'offrir aux forestiers d'Auvergne-Rhône-Alpes un dispositif complémentaire.»

Avec ce nouveau partenariat, Fibois Aura entend communiquer sur les différents outils à disposition des forestiers pour renouveler et adapter la forêt au changement climatique. L'interprofession met également en place une commission régionale chargée de définir les priorités forestières afin de cadrer l'action de «Plantons pour l'avenir» en Auvergne-Rhône-Alpes et de sélectionner les projets à accompagner.

www.fibois-aura.org

RESSOURCES enquête

par Géraldine Houot



De bons conseils sont dispensés par les interprofessions, comme Abibois en Bretagne, dont les locaux servent de lieu d'exposition aux usages du bois.

POUR BIEN SE RENSEIGNER AVANT DE SE LANCER DANS UN PROJET DE CONSTRUCTION EN BOIS, PETIT TOUR DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET STRUCTURES COMPÉTENTES À CONSULTER.

DÉBUSQUER LES BONS CONSEILS

C'est décidé, je veux une maison en bois. Encore faut-il choisir le type de structure, les essences et tout ce qu'on mettra autour... La filière bois propose trois outils en ligne : Panorama bois présente plus de 3 000 réalisations, avec fiches détaillées et coordonnées des acteurs ; Ambition bois apporte de nombreuses informations techniques et réglementaires, de la définition d'un projet à sa réalisation ; la Médiathèque bois fournit gratuitement plus de 6 000 photos et documents numériques.

Pour une entrée plus locale, les interprofessions en région (parfois déclinées en version départementale), fédérées par France Bois région, et leurs 27 prescripteurs bois sont les principaux interlocuteurs. S'ils travaillent beaucoup avec les professionnels, ils sont aussi à l'écoute des particuliers et peuvent les renseigner sur les essences à choisir selon les usages et leur disponibilité régionale, les filières locales d'approvisionnement, les produits bois et leur mise en œuvre... La documentation sur leurs sites Internet est riche ; Fibois Paca a publié un guide des essences locales utilisables en construction ; Boislocal.bzh, créé par Abibois, a la même

ambition en Bretagne ; dans le Limousin, un guide Osez le bois local est à disposition.

Jouer en réseaux

Les sites Web des interprofessions et les prescripteurs orientent aussi vers des professionnels (charpentiers, architectes, bureaux d'études spécialisés...). Ils travaillent parfois en collaboration avec des CAUE⁽¹⁾ impliqués dans la filière (Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Savoie, Ain, Côtes-d'Armor, Calvados, Seine-Maritime, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée...) qui conseillent sur l'architecture et l'intégration paysagère, le respect des documents d'urbanisme, etc. Fibois Paca sud monte ainsi des partenariats avec les CAUE du territoire pour former les architectes à la construction bois. En Occitanie, l'interprofession a créé, pour monter en compétences sur la filière bois-construction, un réseau de prescripteurs bois, dont font partie les CAUE de la région.

Les Espaces info-énergie peuvent également être une porte d'entrée pour la conception du projet. Ils sont souvent sensibilisés aux matériaux biosourcés, de même

que les Agences locales de l'énergie et du climat (Alec). Dans l'Ain, un groupe d'accompagnement bois **Fibois**, CAUE et Alec a été créé. Les parcs naturels régionaux sont aussi fréquemment associés aux réseaux et possèdent parfois des chargés de mission sur la filière bois.

Visiter avant d'habiter

Certaines Dreal^[2] portent des initiatives intéressantes, à l'image du Centre-Val-de-Loire, où un réseau d'ambassadeurs « biosourcés » est né en 2014. 52 acteurs locaux, formés, disposant de fiches techniques et de mallettes pédagogiques, contribuent à développer l'utilisation de matériaux biosourcés dans le bâtiment. Ce réseau existe aussi dans le Grand-Est. Pour donner l'occasion de visiter des maisons, l'interprofession des Pays-de-la-Loire a créé le site Internet et l'événement annuel **Habiter bois**, déclinés depuis l'an dernier en Auvergne-Rhône-Alpes. Les salons (Habitat et bois à Epinal, Limoges...) permettent aussi de voir des matériaux, produits, constructions, etc. Il existe enfin des associations et centres de formation spécialisés en écoconstruction (voir carte ci-contre). En Paca, la filière aura même bientôt une salle dédiée dans l'écomusée de Gardanne. ●

1. Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.
2. Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

CONTACTS P. 79

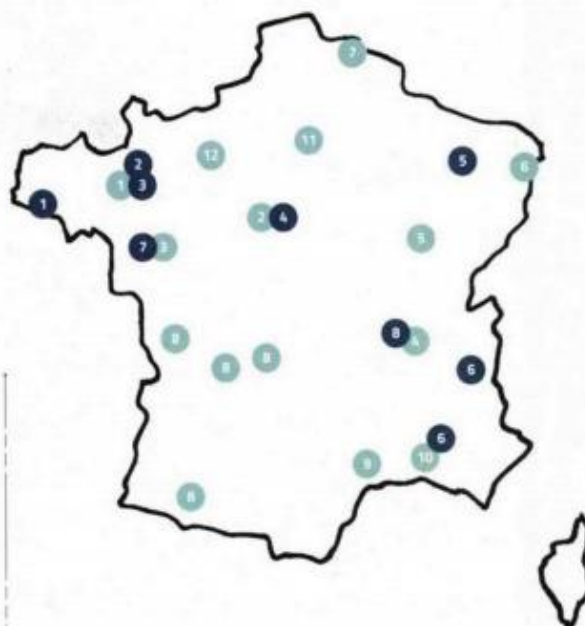


Pour nos lecteur.rice.s numériques,
version enrichie sur lomaisonecologique.com



QUELQUES ressources documentaires

- **Coordonnées de prescripteurs bois des interprofessions régionales** : <https://bit.ly/2WITNDy>
- panoramabois.fr
- ambition-bois.fr
- mediodtheque-bois.keepeek.com
- **Guide Essences et produits bois** : <https://bit.ly/32k37KZ>
- **Guide Osez le bois local** : <https://bit.ly/2ZuS7IP>
- **Les 52 ambassadeurs du Centre-Val-de-Loire** : envirobatcentre.com
- www.reseau-bretan-batiment-durable.fr
- **Le club Qui au bois, pour trouver des professionnels engagés dans la filière** : club-oui-au-bois.com



Acteurs ressources DE LA FILIÈRE BOIS-CONSTRUCTION

Sièges ou antennes principales des interprofessions régionales

1. Abibois
2. Arbocentre
3. Atlanbois
4. **Fibois AuRA**
5. **Fibois** Bourgogne-Franche-Comté
6. **Fibois** Grand Est
7. **Fibois** Hauts-de-France
8. **Fibois** Nouvelle-Aquitaine et **Fibois** Landes de Gascogne (interprofession du pin maritime)
9. **Fibois** Occitanie
10. **Fibois** SUD PACA
11. Francilbois
12. ProfessionsBois

Associations, réseaux ou centres de formation impliqués dans la filière bois

1. Approche Ecohabitat (Finistère et Morbihan)
2. Écobatys (Bretagne et Normandie)
3. Empreinte
4. Envirobat Centre
5. Envirobat Grand Est
6. Le Gabion
7. Habitats et énergies naturels
8. Oïkos

Liste non exhaustive issue des recommandations sollicitées auprès des conseillers prescripteurs bois.

FORÊT-BOIS / L'interprofession Fibois Auvergne-Rhône-Alpes et le fonds de dotation « *Plantons pour l'avenir* » ont officialisé le 6 octobre dernier leur partenariat. L'objectif : permettre une gestion plus durable et plus efficace de nos forêts.

Fibois Aura et “ *Plantons pour l'avenir* ” signent un contrat de partenariat

Stockage du carbone, résilience face au changement climatique, production de bois..., les besoins de renouvellement des forêts françaises sont nombreux. Pour autant, les professionnels de la filière déplorent régulièrement le manque de moyens alloués aux forestiers pour assurer cette mission. C'est dans ce contexte qu'a été signé le 6 octobre dernier un partenariat ambitieux entre Fibois Auvergne-Rhône-Alpes et le fonds de dotation « *Plantons pour l'avenir* ». Financé par du mécénat d'entreprises, ce fonds de dotation national permet de soutenir la plantation chez les forestiers par une avance remboursable et de progresser sur la sensibilisation et l'innovation au travers d'actions pédagogiques ou pour la recherche. Ce partenariat s'inscrit dans une stratégie ayant pris forme dès 2015 avec la création de l'association Sylv'Acctes, des forêts pour demain, à l'initiative de l'ancienne Région Rhône-Alpes,

de la métropole de Lyon et de la banque Neufilize. Un vrai succès puisque cette association présente sur vingt massifs regroupe aujourd'hui plus de cinq-cents sylviculteurs. Désireuse d'aller plus loin, Fibois Auvergne-Rhône-Alpes espère par ce partenariat avec « *Plantons pour l'avenir* » pouvoir offrir aux forestiers de la région un dispositif complémentaire. L'interprofession entend notamment mieux communiquer sur les outils à disposition des forestiers pour renouveler et adapter la forêt face au changement climatique. Une commission régionale chargée de définir les priorités forestières données à « *Plantons pour l'avenir* » et de sélectionner les projets à accompagner a également été mise en place. ■

Pierre Garcia

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE / Victime de certains préjugés comme le risque d'incendie, le bois a longtemps été marginalisé dans la construction. Depuis plusieurs années, les constructeurs semblent redécouvrir ce matériau performant au niveau énergétique et environnemental, bien adapté aussi aux bâtiments agricoles.

Le bois, un matériau taillé pour la construction

Le 17 septembre dernier à Montbrison (Loire), l'interprofession de la filière bois-forêt Fibois Auvergne-Rhône-Alpes organisait une table ronde intitulée « Climat : avec la construction bois, vous avez tout capté ». L'occasion de mettre en avant les progrès de cette filière qui a mobilisé en 2020 quelque 4,8 millions de m³ de bois. Dans ce secteur, c'est aujourd'hui le douglas qui se taille la part du lion en raison de sa capacité à éloigner champignons et insectes mais aussi à pousser rapidement ce qui permet d'envisager des cultures par cycles de 30 à 35 ans. D'autres résineux comme le sapin ou l'épicéa sont aussi mobilisés pour la construction des charpentes, en revanche les feuillus restent encore peu utilisés hormis pour la fabrication de planchers. En progression constante depuis une quinzaine d'années, le bois



Thomas Chabry, cogérant de l'entreprise de fabrication de maisons en bois Lignatech basée à Saint-Haon-Le-Vieux (Loire).

CNPF a aussi rappelé lors de la table ronde du 17 septembre que développer la construction en bois en France permettait de mieux stimuler nos forêts et donc de contribuer à leur préservation. « Sur le principe, la construction permet de créer un marché du bois à longue durée de vie et donc un stockage du carbone sur le long terme. Aux forestiers ensuite de cultiver et récolter ces bois dans de bonnes conditions. » Et d'ajouter : « Ce qu'il manque aujourd'hui, c'est un réseau industriel français capable de répondre à la demande, que ce soit en résineux ou en feuillus. Le pin d'Alep, bientôt le cèdre, sont de nouvelles essences locales qui pourraient entrer dans la cour des espèces bois-construction. Si ces marchés se développent, la sylviculture suivra ». La construction en bois n'a décidément pas fini de se réinventer. ■

Pierre Garcia

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE / Victime de certains préjugés comme le risque d'incendie, le bois a longtemps été marginalisé dans la construction. Depuis plusieurs années, les constructeurs semblent redécouvrir ce matériau performant au niveau énergétique et environnemental, bien adapté aussi aux bâtiments agricoles.

Le bois, un matériau taillé pour la construction



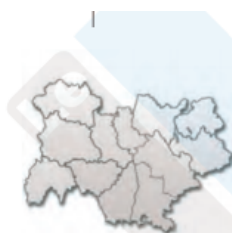
Un bâtiment en bois réalisé par Lignatech pour un bûcheron.

Le 17 septembre dernier à Montbrison (Loire), l'interprofession de la filière bois-forêt, Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, organisait une table ronde intitulée « *Climat : avec la construction bois, vous avez tout capté* ». L'occasion de mettre en avant les progrès de cette filière qui a mobilisé en 2020 quelque 4,8 millions de m³ de bois. Dans ce secteur, c'est aujourd'hui le douglas qui se taille la part du lion en raison de sa capacité à éloigner champignons et insectes, mais aussi à pousser rapidement, ce qui permet d'envisager des cultures par cycles de 30 à 35 ans. D'autres résineux, comme le sapin ou l'épicéa, sont aussi mobilisés

pour la construction des charpentes. En revanche, les feuillus restent encore peu utilisés hormis pour la fabrication de planchers. En progression constante depuis une quinzaine d'années, le bois représente aujourd'hui environ 10 % du marché de la construction et espère parvenir à bousculer l'hégémonie du béton dans les années à venir.

Des qualités énergétiques exceptionnelles

En moyenne, une maison construite en bois est 10 à 15 % plus chère qu'une maison classique. Pour autant, les qualités énergétiques exceptionnelles de ce matériau permettent sur le long terme



Auvergne-Rhône-Alpes Une soirée dédiée au projet Rénovacime

Le 14 octobre, le pôle Excellence bois situé à Rumilly et ses partenaires organisaient une soirée dédiée au projet Rénovacime, sur la rénovation des hébergements touristiques en montagne. Lancé en 2017, le projet a pour vocation d'identifier et de porter des solutions innovantes de rénovations adaptées aux logements dits de «*lits froids*» présents en station et de permettre à un propriétaire d'immobilier d'optimiser

la rentabilité de son bien par une réhabilitation entraînant un meilleur taux de remplissage.

Pendant plus de deux ans, les groupements d'entreprises participants, composés de cabinets d'architecture, bureaux d'études et entreprises de construction, sélectionnés lors d'un concours, et accompagnés par l'institut technologique FCBA dans une démarche d'innovation par l'usage, ont développé de nouveaux concepts et réalisé des prototypes démonstratifs des savoir-faire des entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes. La soirée s'est articulée autour de la présentation de l'enjeu de la réhabilitation de l'immobilier de loisir dans les stations de montagne et de la démarche de la copropriété des Aravis aux Ménuires, accompagnée par Atout France ; de la présentation de la démarche d'innovation par l'usage, méthodologie proposée par FCBA dans le cadre du projet ; et des présentations des concepts développés par les consortiums partenaires du projet et des résultats des tests d'usage.

Agenda

Auvergne-Rhône-Alpes

Le Pôle excellence bois organise une réunion d'échange sur la chimie verte

19 novembre

Dans le cadre de ses After'bois, le Pôle excellence bois (PEB) organise une réunion d'échange qui sera dédiée à la chimie verte. Elle se déroulera le 19 novembre de 17 heures à 19 heures à Rummilly (74), dans les locaux du PEB. *«La chimie du végétal ou biosourcée, en opposition à la chimie pétrosourcée, est en plein essor»,* expliquent les organisa-

teurs. *«L'After'bois chimie verte a pour objectif de présenter les bénéfices d'une nouvelle filière de valorisation du bois en tant que source de molécules, mais aussi les verrous à lever pour des initiatives économiquement viables.»* Après une présentation de l'institut technologique FCBA qui reviendra entre autres sur des projets à forts potentiels dans ce domaine, les participants pourront suivre une intervention de Michael Lecourt, ingénieur de recherche IntechFibres.

• **Renseignements :**

04 50 23 93 03

www.poleexcellencebois.fr





FORÊT-BOIS Fibois AuRA et « Plantons pour l'avenir » signent un contrat de partenariat

Publié le 04 Novembre 2020

Partage



L'interprofession Fibois Auvergne-Rhône-Alpes et le fonds de dotation « Plantons pour l'avenir » ont officialisé le 6 octobre dernier leur partenariat. En phase avec les enjeux forestiers d'aujourd'hui et demain, cette alliance vise à permettre une gestion plus durable et plus efficace de nos forêts.



Fibois Auvergne-Rhône-Alpes et "Plantons pour l'avenir" ont signé leur contrat de partenariat le 6 octobre dernier. ©Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

Stockage du carbone, résilience face au changement climatique, production de bois..., les besoins de renouvellement des forêts françaises sont nombreux. Pour autant, les professionnels de la filière déplorent régulièrement le manque de moyens alloués aux forestiers pour assurer cette mission. C'est dans ce contexte qu'a été signé le 6 octobre dernier un partenariat ambitieux entre Fibois Auvergne-Rhône-Alpes et le fonds de dotation « Plantons pour l'avenir ». Financé par du mécénat d'entreprises, ce fonds de dotation national permet de soutenir la plantation chez les forestiers par une avance remboursable et de progresser sur la sensibilisation et l'innovation au travers d'actions pédagogiques ou pour la recherche. Ce partenariat s'inscrit dans une stratégie ayant pris forme dès 2015 avec la création de l'association Sylv'ACCTES, des forêts pour demain, à l'initiative de l'ancienne Région Rhône-Alpes, de la métropole de Lyon et de la banque Neuflyze. Un vrai succès puisque cette association présente sur vingt massifs regroupe aujourd'hui plus de cinq-cents sylviculteurs. Désireuse d'aller plus loin, Fibois Auvergne-Rhône-Alpes espère par ce partenariat avec « Plantons pour l'avenir » pouvoir offrir aux forestiers de la région un dispositif complémentaire. L'interprofession entend notamment mieux communiquer sur les outils à disposition des forestiers pour renouveler et adapter la forêt face au changement climatique. Une commission régionale chargée de définir les priorités forestières données à « Plantons pour l'avenir » et de sélectionner les projets à accompagner a également été mise en place.



www.telegrenoble.net/replay/reportage_59/reportage-prix-regional-de-la-construction-bois-2020-visite-d-une-maison-passive-a-la-tronche_x7wsd0.html

Visite entreprise LOFOTEN

Le reportage d'une durée de 3 minutes a été diffusé jeudi dans le 12/13 « édition RhôneAlpes ». à partir de 11min14. <https://www.france.tv/france-3/auvergne-rhone-alpes/12-13-rhone-alpes/2074961-emission-du-jeudi-12-novembre-2020.html>



<https://www.france.tv/france-3/auvergne-rhone-alpes/12-13-rhone-alpes/2074961-emission-du-jeudi-12-novembre-2020.html>

FORÊT-BOIS/L'interprofession Fibois Auvergne Rhône-Alpes et le fonds de dotation « Plantons pour l'avenir » ont officialisé le 6 octobre dernier leur partenariat. L'objectif: permettre une gestion plus durable et plus efficace de nos forêts.

Fibois Aura et « Plantons pour l'avenir » signent un contrat de partenariat

Stockage du carbone, résilience face au changement climatique, production de bois..., les besoins de renouvellement des forêts françaises sont nombreux. Pour autant, les professionnels de la filière déplorent régulièrement le manque de moyens alloués aux forestiers pour assurer cette mission. C'est dans ce contexte qu'a été signé le 6 octobre dernier un partenariat ambitieux entre Fibois Auvergne Rhône-Alpes et le fonds de dotation « Plantons pour l'avenir ». Financé par du mécénat d'entreprises, ce fonds de dotation national permet de soutenir la planta-

tion chez les forestiers par une avance remboursable et de progresser sur la sensibilisation et l'innovation au travers d'actions pédagogiques ou pour la recherche. Ce partenariat s'inscrit dans une stratégie ayant pris forme dès 2015 avec la création de l'association Sylv'ACCTES, des forêts pour demain, à l'initiative de l'ancienne Région Rhône-Alpes, de la métropole de Lyon et de la banque Neuflyze. Un vrai succès puisque cette association présente sur vingt massifs regroupe aujourd'hui plus de cinq cents sylviculteurs. Désireuse d'aller plus loin, Fibois Auvergne Rhône-Alpes espère

par ce partenariat avec « Plantons pour l'avenir » pouvoir offrir aux forestiers de la région un dispositif complémentaire. L'interprofession entend notamment mieux communiquer sur les outils à disposition des forestiers pour renouveler et adapter la forêt face au changement climatique. Une commission régionale chargée de définir les priorités forestières données à « Plantons pour l'avenir » et de sélectionner les projets à accompagner a également été mise en place. ■

Pierre Garcia

Le bois lamellé-croisé CLT par l'exemple

CLT France, les interprofessions régionales Fibois Aura, Fibois Isère ainsi que le CNDB organisent un webinar sur le CLT le 24 novembre 2020, de 10h à 11h30. Lors de cet événement d'une heure et demi, JM Pauget, expert construction CNDB, P Payrard, directeur du développement ACTIS, J Felix-Faure, architecte ATELIER 17C et R Cognet, directeur travaux de SDCC présenteront l'immeuble en construction le « Haut-Bois ».

Situé à Grenoble, l'ouvrage devrait être livré en 2021. Cette opération se veut une première, en capitalisant les performances environnementales, et en réalisant 9 niveaux bois lamellé-croisé CLT en zone sismique 4/5.



Atelier 17C

crédit photo :
(18/11/2020)

#Bois lamellé-croisé CLT

FILIÈRE BOIS



La ressource forestière, un levier de développement économique

La valorisation du bois est un des grands enjeux du développement économique de la Communauté d'agglomération. Grâce au soutien financier de la Communauté d'Agglomération et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, un référent bois énergie est en appui au développement de cette solution sous toutes ses formes.

L'OR DE LA HAUTE-LOIRE, C'EST SA FORÊT

La forêt représente une part importante de l'économie. Pour aider les entreprises du secteur, la Région a lancé un plan bois de 37 millions d'euros de crédits pour la période 2017-2021 destinés à déclencher 52 millions d'euros d'investissements dans la filière.

VALORISER CETTE RES-SOURCE LOCALE : UN DES GRANDS ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le président de la Communauté d'agglomération, Michel Joubert précise : *"La filière bois est un modèle d'économie circulaire qui, depuis l'amont forestier jusqu'à l'aval industriel, peut créer à chaque stade de la valeur économique et de la valeur écologique. De plus, l'utilisation du bois-énergie contribue à l'entretien de la forêt permettant d'en améliorer l'état sanitaire, la valorisation des sous-produits et des connexes de scierie, tout en créant de nombreux emplois en zone rurale"*.

RENFORCER L'ÉCONOMIE LOCALE DES TERRITOIRES RURAUX

La Communauté d'agglomération accompagne les collectivités et les entreprises souhaitant initier un projet de chaufferie bois tout combustible et toute puissance confondue. L'agglomération, avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, propose notamment une aide financière à hauteur de 80 % concernant les notes d'opportunités nécessaires pour vérifier la pertinence de la solution bois énergie et indispensable pour toutes les demandes de subventions liées à l'installation.

FIBOIS, L'INTERLOCUTEUR INCONTOURNABLE DES PORTEURS DE PROJET

L'agglomération a acté une action pour développer le bois énergie pendant trois ans sur son territoire avec l'aide FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes comme animateur. En plus d'organiser des journées d'information sur le combustible bois, FIBOIS

Auvergne-Rhône-Alpes est un interlocuteur incontournable aux côtés des porteurs de projet.

Pour cela, l'agent de FIBOIS propose sur le territoire de la Communauté d'agglomération un accompagnement individualisé pour chaque projet concernant la réflexion, l'appui au montage technique, l'aide à la mise en œuvre administrative et la conduite du montage financier. Professionnels, entreprises et municipalités, pour tout projet ou une demande de renseignement, veuillez contactez les personnes ci-dessous.

Renseignements :

• Nicolas Da Silva, Chargé de mission Bois énergie - FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes
04 73 16 59 79 / 07 50 68 78 26
n.dasilva@fibois-aura.fr

• Maxime Estrade, Chargé du développement économique de la filière Forêt & Bois du Puy-en-Velay. 06 72 68 31 67
maxime.estrade@lepuyenvelay.fr

ZAPPING

PRÊT DE BROyeurs DE VÉGÉTAUX AUX USAGERS

L'Agglomération a acquis en 2019 deux broyeurs de végétaux électriques. Elle les propose à la location pour les usagers de son territoire, et des campagnes de broyage en déchèteries. Une convention a également été passée avec un paysagiste du territoire qui apporte du broyage en déchèterie.



LES CONTENEURS ENTERRÉS : UN NOUVEAU SYSTÈME POUR COLLECTER LES DÉCHETS

Dans la volonté de minimiser l'impact des bacs de collecte des ordures ménagères et des colonnes de tri dans le paysage urbain, l'Agglomération a décidé, en collaboration avec les communes de Polignac et d'Espaly-Saint-Marcel, d'installer des conteneurs enterrés qui remplacent les anciens bacs.





Philippe Meyzonet, vice-président de l'Agglomération, et Maxime Estrade, agent de développement de la filière Forêt-Bois à l'Agglomération, ont proposé un complément aux premières formations afin d'approfondir les diverses connaissances sur les usages et caractéristiques du matériau bois.

L'Agglomération fait plancher les professionnels sur la construction en bois local

Après un premier rendez-vous réussi en 2019 réunissant une vingtaine de professionnels de la construction pour trois journées de formation concernant la construction en bois local, la Communauté d'agglomération a réitéré son action en proposant une nouvelle formation intitulée "Le bois à la perfection".

Cet automne une quinzaine de professionnels de la construction ont suivi la formation de 3 jours proposée sur le territoire "Le bois à la perfection". Chaque journée a débuté par une matinée en salle animée par un formateur de l'interprofession FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes. L'après-midi était l'occasion de rapprocher le matériau bois à sa provenance et sa transformation locale. Pour cela les participants ont eu l'occasion de rencontrer les protagonistes travaillant l'arbre et donc le matériau bois en amont de sa mise en œuvre dans la construction. Pour la première journée, la gestion et l'exploitation forestière étaient à l'honneur en se déplaçant directement sur un chantier forestier dirigé par l'ONF (Office national des forêts) et en rencontrant

par la même occasion une entreprise de travaux forestiers. La transformation et la valorisation locale du bois était l'objectif des visites des deux autres journées avec notamment la visite de la scierie Maurin (Rosières), la SAS Filaire (Sembadel) et la menuiserie Defix (Vernassal). Ces visites concrètes sont une aubaine pour les profes-

sionnels suivant la formation afin de rapprocher le produit à sa mise en œuvre.

MISE EN PLACE D'UNE FORMATION TECHNIQUE "LE BOIS À LA PERFECTION"

Les objectifs d'une telle formation sont multiples :

- Connaître les différents types de revêtements extérieurs sur structures bois.

- Maîtriser les principes de conception et de mise en œuvre d'un mur à ossature bois.
- Savoir détecter les défauts de conception et/ou de mise en œuvre d'un mur à ossature bois et des vêtements extérieures sur structure bois.

LA VALORISATION DU BOIS LOCAL, UNE STRATÉGIE IMPORTANTE AUX YEUX DE L'AGGLO

Par sa grande ressource en bois et par le grand nombre d'entreprises de la filière forêt-bois notre territoire a de nombreux atouts à faire valoir quant au potentiel de fourniture et de transformation local pour la construction en bois.

La Communauté d'agglomération, par le biais de sa stratégie "construction bois local" œuvre dans l'objectif de rapprocher l'offre et la demande.

UNE ACTION CONCRÈTE AU CŒUR DE NOS TERRITOIRES

Après avoir fait le pari gagnant de délocaliser les premières formations au plus près de notre territoire, Philippe Meyzonet, vice-président de l'Agglomération, et Maxime Estrade, agent de développement de la filière Forêt-Bois à l'Agglomération, accompagnés de Baptiste Compte, en apprentissage dans ce service, ont proposé un complément aux premières formations afin d'approfondir les diverses connaissances sur les usages et caractéristiques du matériau bois et de ses dérivés qui fut également une réussite.



La Communauté d'agglomération accompagne les collectivités, les professionnels et les entreprises souhaitant initier un projet incluant du bois local.

SCIERIE HERAUD

DES ÉTABLISSEMENTS BIEN CHARPENTÉS

Les établissements Heraud sont une institution à Cosne-d'Allier. La scierie créée en 1956 tourne à plein régime. Avec un chiffre d'affaires de 3,4 millions d'euros et 17 salariés, sa production est aujourd'hui essentiellement axée sur le parquet massif en chêne. En activités complémentaires, la scierie travaille du bois pour la tonnellerie et les cuisines ainsi que pour les poutres ferroviaires et paysagères. Depuis toujours, elle privilégie un approvisionnement local. Plus de 70 % de sa matière première provient du Bourbonnais. Elle achète auprès de l'ONF, Office national des forêts, et des coopératives.

L'esprit de famille

« La qualité du chêne français est reconnue mondialement. Le chêne de l'Allier bénéficie d'une notoriété encore plus importante », souligne Christian Heraud, le gérant de l'entreprise. Le jeune retraité est en train de passer le flambeau à son fils Benjamin. Après avoir suivi des études au lycée technique du bois, il a obtenu un master de gestion des entreprises à l'IFAG de Montluçon. C'est une fierté pour son père : « Il représentera la 3^e génération. Nous sommes tous attachés au caractère familial de la scierie. Moi, je suis né dedans. Mon père René, son créateur, travaillait 54 heures par semaine. Avec mon frère, on passait tout notre temps libre ici », se remémore le colosse à la verve truculente, avant de regretter la disparition prématurée de son jumeau de cœur.

Au fil des générations, des fluctuations du marché des matières premières, des crises, les établissements n'ont jamais cessé de s'adapter. « Dans les années 1970, on vivait du meuble et des cuisines. Ensuite, le chêne des pays de l'ancien bloc de l'Est a déstabilisé le marché. Plus récemment, la Chine



Christian Heraud privilégie un approvisionnement local.

a quasiment stoppé ses importations en raison de la flambée des taxes américaines, déroule Christian Heraud. Auparavant, nous exportions 60 % de nos produits en Europe, maintenant nous les vendons à 80 % en France. »

Renouveler la main-d'œuvre

Pour toujours avoir un coup d'avance et faire face aux diverses situations, la TPE s'est dotée d'un matériel de production flexible pouvant avoir différents usages.

Lors du confinement du printemps dernier, son nouveau bâtiment de stockage, cofinancé par le Conseil départemental à travers son aide à l'immobilier d'entreprise, lui a permis de maintenir son activité.

Mais aujourd'hui un autre problème pointe : le renouvellement de la main-d'œuvre. « Plusieurs de nos salariés

vont prochainement partir à la retraite. Nous rencontrons de sérieux problèmes de recrutement », constate, amer, le gérant. Il a été un des premiers signataires des CIED, Contrat d'inclusion à l'emploi départemental (voir encadré). Cela a été une réussite mais ce n'est pas toujours le cas quand les personnes restent trop longtemps éloignées du travail. « C'est un coup de pouce mais ce qu'il faut avant tout ce sont des personnes motivées ayant des capacités à s'adapter. Pour elles, nous sommes tout de suite prêts à signer un CDI », conclut l'entrepreneur passionné, qui sait d'ores et déjà que ce sera un défi de plus à relever pour son fils. ▶

PLUS D'INFOS

04 70 07 53 06
www.ets-heraud.com

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une aide de 10 000 € par salarié

Pour répondre à l'urgence économique due à la crise sanitaire, le Conseil départemental a doublé le montant attribué aux entreprises signataires des CIED, Contrats d'inclusion à l'emploi départemental. Une somme de 10 000 € est désormais accordée pour l'embauche en CDD de 12 mois ou en CDI d'un bénéficiaire du RSA. Afin d'encourager le retour à l'emploi, des cumuls partiels sont possibles entre le salaire et l'allocation.



Fibois

L'interprofession de la filière forêt bois de la région Auvergne-Rhône-Alpes invite l'ensemble des professionnels de la filière forêt bois et ses partenaires à une web conférence sur le thème *L'innovation à la portée de tous*, qui se tiendra le 10 décembre de 9 h 45 à 12 h 45.

● Performance énergétique

Le bois, un matériau taillé pour la construction

Victime de certains préjugés comme le risque d'incendie, le bois a longtemps été marginalisé dans la construction. Depuis plusieurs années, les constructeurs semblent redécouvrir ce matériau performant au niveau énergétique et environnemental, bien adapté aussi aux bâtiments agricoles.

Le 17 septembre dernier à Montbrison (Loire), l'interprofession de la filière bois-forêt Fibois Auvergne-Rhône-Alpes organisait une table ronde intitulée "Climat : avec la construction bois, vous avez tout capté". L'occasion de mettre en avant les progrès de cette filière qui a mobilisé en 2020 quelque 4,8 millions de m³ de bois. Dans ce secteur, c'est aujourd'hui le douglas qui se taille la part du lion en raison de sa capacité à éloigner champignons et insectes mais aussi à pousser

rapidement ce qui permet d'envisager des cultures par cycles de 30 à 35 ans. D'autres résineux comme le sapin ou l'épicéa sont aussi mobilisés pour la construction des charpentes, en revanche les feuillus restent encore peu utilisés hormis pour la fabrication de planchers. En progression constante depuis une quinzaine d'années, le bois représente aujourd'hui environ 10 % du marché de la construction et espère parvenir à bousculer l'hégémonie du béton dans les années à venir.

Des qualités énergétiques exceptionnelles

En moyenne, une maison construite en bois est 10 à 15 % plus chère qu'une maison classique. Pour autant, les qualités énergétiques exceptionnelles de ce matériau permettent sur le long terme de faire des économies. « Au bout de 10 à 15 ans, on parvient à rattraper le surcoût à la construction du bâtiment en bois. Les qualités intrinsèques du bois nous permettent d'obtenir des bâtiments passifs dont la consommation énergétique se limite à une cinquantaine d'euros par an, soit quatre fois moins que pour une maison en béton classique », explique Thomas Chabry, co-gérant de l'entreprise de fabrication d'ossatures en bois Lignatech basée à Saint-Haon-le-Vieux (Loire). Dans la fabrication en bois, même les déchets sont recyclés, ils peuvent d'ailleurs être utilisés pour fabriquer de la fibre de bois, un matériau isolant qui laisse échapper l'humidité tout



Le bois permet toutes les audaces architecturales.

en retenant la chaleur. Solide et léger, le bois permet également de satisfaire toutes les audaces architecturales. Il s'adapte d'ailleurs très bien aux bâtiments agricoles, auxquels il donne un aspect authentique très apprécié. « Contrairement aux idées reçues, le bois ne représente pas un risque d'incendie plus important. Même lorsqu'il brûle, il tient debout quand d'autres matériaux se cassent au-delà d'une certaine température. Même si sa couleur change avec les années, c'est aussi un matériau qui vieillit très bien, il n'y a qu'à voir les temples millénaires en Chine », ajoute Thomas Chabry.

De nouvelles perspectives de développement

Si de nombreux constructeurs sont aujourd'hui attachés à utiliser du bois local et à faire travailler de la main-d'œuvre non délocalisable, on estime encore qu'en 2020, plus de la moitié du bois de construction utilisé en France est importée depuis l'étranger. S'il

a alerté sur la fragilité des forêts face au changement climatique, Olivier Picard du CNPF a aussi rappelé lors de la table ronde du 17 septembre que développer la construction en bois en France permettait de mieux stimuler nos forêts et donc de contribuer à leur préservation. « Sur le principe, la construction permet de créer un marché du bois à longue durée de vie et donc un stockage du carbone sur le long terme. Aux forestiers ensuite de cultiver et récolter ces bois dans de bonnes conditions ». Et d'ajouter : « ce qu'il manque aujourd'hui, c'est un réseau industriel français capable de répondre à la demande, que ce soit en résineux ou en feuillus. Le pin d'Alep et bientôt le cèdre sont de nouvelles essences locales qui pourraient entrer dans la cour des espèces bois-construction. Si ces marchés se développent, la sylviculture suivra ». La construction en bois n'a décidément pas fini de se réinventer.

PIERRE GARCIA



Un bâtiment en bois réalisé par Lignatech pour un bûcheron.